

Séance du 06 juillet 2022

N° 2022.07.11

Objet : FINANCES – Attribution d'une subvention exceptionnelle au profit du collège du Val de l'Indre à MONTS

Date de Convocation Le six juillet deux mille vingt-deux, à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le vingt-neuf juin deux mille vingt-deux, se sont réunis en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Laurent RICHARD, Maire.

Le 29 juin 2022

Nombre de conseillers

En exercice : 26

Présents : 15

Représentés : 08

Votants : 23

Etaient présents :

M. Laurent RICHARD, Maire,
M. Pierre LATOURRETTE, M. Alain JAOUEN, M. Alain BARON, M. Daniel BATARD, M. Alain SALMON, M. Hervé CALAS, M. Frédéric GRILLET, Maires-adjoints,
Mme Sandrine PERROUD, Mme Katia PREVOST, Mme Béatrice ODINK, Mme Dominique BOSA, Mme Dominique GALLOT, Mme Dominique BOSA, Mme Christelle ROMEO, Mme Silvia GOHIER-VALERIEU, Mme Nathalie GANGNEUX, M. Hervé CALAS, M. Daniel BATARD, Conseillers Municipaux.

Pouvoirs :

Mme Guylène BIGOT à Mme Sandrine PERROUD,
Mme Bénédicte BEYENS à Mme Sandrine PERROUD,
M. Philippe BEAUVAIS à M. Laurent RICHARD,
M. Alain SALMON à Mme Katia PREVOST,
Mme Martine DELIGEON à M. Dominique GALLOT,
Mme Sophie RANDUINEAU à Mme Silvia GOHIER-VALERIEU,
Mme Cécile CHEMINEAU à M. Laurent RICHARD,
Mme Karine WITTMANN-TENEZE à M. Daniel BATARD.

Absents excusés : M. Eric HENNEGUELLE, Mme Katia CHAUVET et Mme Mélanie BERLU PERREUX.

Secrétaire de séance : Mme Katia PREVOST

Monsieur le Maire rappelle que la municipalité a organisé le dimanche 03 avril 2022, une journée environnementale baptisée « PouBelle Ma Ville », consistant en une collecte de déchets participative, où les volontaires ont pu déambuler dans la commune soit en parcours libre, soit sur des lieux définis préalablement, ou enfin en suivant des parcours guidés par des associations montoises.

Par cette sensibilisation environnementale, le groupe d'élèves des « éco-citoyens » du collège du Val de l'Indre de Monts ont participé à cette journée.

Dans ce cadre d'éducation des élèves à l'environnement, le collège, en partenariat avec la Mairie de Monts, a également réalisé sur la Commune le projet du « jardin inattendu ». Ce projet a consisté en un aménagement paysager éducatif de l'espace vert situé au nord du parking de la Maison de Santé Pluridisciplinaire, au droit de la parcelle cadastrée BV 196.

Les plantations ont été réalisées le 26 avril 2022 sur site.

Plan de financement de l'opération :

- Coût total des plantations : 1.190 € TTC
- Participation du Département : 500 €
- Participation de la Région : 300 €
- Reste à charge : 390 €

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur l'attribution d'une subvention au profit du Collège, pour le projet du jardin inattendu des « éco-citoyens ».

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant la participation du collège lors de la journée « PouBelle Ma Ville » du 03 avril 2022 ;

Considérant que 150 kilogrammes de déchets ont été collectés lors de cette journée ;

Considérant le montant du reste à charge du projet du « jardin inattendu » ;

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité

- **D'allouer** une subvention exceptionnelle d'un montant de 390 € au collège du Val de l'Indre de Monts (37260) ;
- **De dire** qu'en application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa transmission aux services de l'État.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Laurent RICHARD

